

# Le Sommaire des sommes portées à votre dossier



un outil de suivi



## À quoi sert le sommaire ?

Le *Sommaire des sommes portées à votre dossier* informe l'employeur des indemnités et des frais que la CSST doit payer lorsqu'elle accepte une demande d'indemnisation pour un accident du travail ou une maladie professionnelle survenus dans l'entreprise.

De façon générale, c'est à l'aide de ce sommaire que la CSST avise l'employeur de la décision de lui imputer ces indemnités et ces frais. Il indique également à quel dossier d'expérience ces sommes sont inscrites.

### Un outil de gestion

Le sommaire fournit, sur une seule page, un résumé des sommes portées au dossier de l'employeur pour chacune des lésions professionnelles survenues dans son entreprise. Les sommes qui y sont inscrites seront prises en considération pour le calcul de sa prime d'assurance annuelle.

Rappelons que la prévention et le retour au travail prompt et durable des personnes victimes de lésions professionnelles constituent deux éléments importants qui peuvent contribuer à réduire les coûts de l'assurance.



## Qui reçoit le sommaire ?

Le sommaire est spécialement conçu pour répondre aux besoins des employeurs tarifés au taux de l'unité et des employeurs dont le taux est faiblement personnalisé.

Cependant, s'il en fait la demande, l'employeur peut recevoir, au lieu du sommaire, le *Relevé à la moyenne et à la grande entreprise*, communément appelé le *trio*, qui contient des données plus détaillées sur les sommes imputées à son dossier.

## Quand l'employeur reçoit-il le sommaire ?

Généralement, l'employeur reçoit le sommaire tous les trois mois s'il est tarifé au taux de l'unité ou tous les mois si son taux est faiblement personnalisé.

Ce document n'est envoyé que si des sommes ou des ajustements sont inscrits au dossier d'expérience de l'employeur pendant la période visée par le sommaire.

# Le Sommaire des sommes portées à votre dossier :

un outil de suivi pour chaque lésion professionnelle



Au Soleil Doré inc.  
4321, rue Brisebois  
Greenfield Park  
(Québec) H2Y 1G1

## Sommaire des sommes portées à votre dossier

Inscrites du 1<sup>er</sup> au 31 août 2009

9 septembre 2009

Page 1 de 4

Dossier d'expérience : 12345678

Ce document n'est pas une facture. 5

Dossier de : **MARC LABERGE** 6  
Numéro de dossier : **111333444**  
Numéro d'assurance sociale : **111 444 333**  
Date de l'accident du travail : **19 juin 2009**

Remplacement du revenu	1 531,79 \$
Assistance médicale	118,60 \$
Préjudice corporel	0,00 \$
Décès	0,00 \$
<b>Total de la période pour cet accident</b>	<b>1 650,39 \$</b>

**Total cumulatif porté à votre dossier pour cet accident 1 650,39 \$**

### Décision d'imputation

Nous vous avisons que la CSST porte à votre dossier les sommes qu'elle a versées et qu'elle versera pour cet accident du travail. Si vous désirez obtenir des précisions à ce sujet, n'hésitez pas à nous téléphoner au numéro ci-dessous.

Vous pouvez demander la révision de cette décision, par écrit, dans les 30 jours de la date de réception de ce document.

RACHEL ASSELINO

Direction régionale  
Capitale-Nationale  
425, rue du Pont C.P. 4900  
Succ. Terminus, Québec (Québec)  
G1K 7S6

1 866 302-CSST (2778)

Les sommes portées à votre dossier seront prises en considération lorsque la CSST établira le taux de cotisation des employeurs de votre unité.

La prévention est le meilleur moyen de réduire les coûts liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

14

7

15

16

## Son contenu point par point

- 1 Période visée par le sommaire.
- 2 Date de production du sommaire.
- 3 Nombre de pages, s'il y a lieu.
- 4 Numéro du dossier d'expérience auquel les sommes sont inscrites.
- 5 Rappel précisant qu'il ne s'agit pas d'une facture.
- 6 Renseignements généraux relatifs au dossier de la lésion.
- 7 Indemnités et frais portés au dossier de l'employeur et classés sous quatre rubriques :
  - Remplacement du revenu
  - Assistance médicale
  - Préjudice corporel
  - Décès
- 8 Sommes versées par la CSST pour compenser la perte de revenu de la personne ayant subi une lésion professionnelle.
- 9 Sommes comprenant notamment le coût des services de professionnels de la santé, des soins et des traitements médicaux, des médicaments, des orthèses et des prothèses. Sont également inclus dans ces sommes divers autres frais tels que les frais de déplacement et de séjour et, le cas échéant, les frais de réadaptation.
- 10 Indemnité forfaitaire accordée par la CSST dans les cas d'atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychique (amputation d'un membre, perte de l'ouïe, etc.). Ce montant est porté au dossier de l'employeur même si la somme n'a pas encore été versée.
- 11 Sommes comprenant notamment les frais funéraires, les rentes et les indemnités forfaitaires accordées aux personnes à charge de la personne décédée par suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

L'indemnité forfaitaire payable au conjoint est portée au dossier de l'employeur même si la somme n'a pas encore été versée.
- 12 Total des sommes portées au dossier de l'employeur pour l'indemnisation de la lésion pendant la période visée par le sommaire.
- 13 Total des sommes portées au dossier de l'employeur depuis le début de la lésion (date de l'accident ou de la déclaration de la maladie professionnelle).
- 14 Messages d'intérêt général.
- 15 Décision d'imputation. Celle-ci figure uniquement sur le premier sommaire produit à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- 16 Coordonnées du bureau régional de la CSST responsable du dossier de la personne indemnisée. Le numéro de téléphone indiqué est celui qu'il faut composer pour obtenir plus de renseignements au sujet du sommaire.



## Pour joindre la CSST, un seul numéro : 1 866 302-CSST (2778)

**ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE**  
33, rue Gamble Ouest  
Rouyn-Noranda  
(Québec) J9X 2R3  
Télé. : 819 762-9325

**BAS-SAINT-LAURENT**  
180, rue des Gouverneurs  
Case postale 2180  
Rimouski  
(Québec) G5L 7P3  
Télé. : 418 725-6239

**CAPITALE-NATIONALE**  
425, rue du Pont  
Case postale 4900  
Succursale Terminus  
Québec  
(Québec) G1K 7S6  
Télé. : 418 266-4025

**CHAUDIÈRE-  
APPALACHES**  
835, rue de la Concorde  
Saint-Romuald  
(Québec) G6W 7P7  
Télé. : 418 834-8031

**CÔTE-NORD**  
Bureau 236  
700, boul. Laure  
Sept-Îles  
(Québec) G4R 1Y1  
Télé. : 418 964-3959

**ESTRIE**  
Place-Jacques-Cartier  
Bureau 204  
1650, rue King Ouest  
Sherbrooke  
(Québec) J1J 2C3  
Télé. : 819 821-6116

**GASPÉSIE-ÎLES-  
DE-LA-MADELEINE**  
163, boul. de Gaspé  
Gaspé  
(Québec) G4X 2V1  
Télé. : 418 368-7855

**ÎLE-DE-MONTRÉAL**  
1, complexe Desjardins  
Tour Sud, 31<sup>e</sup> étage  
Case postale 3  
Succ. Place-Desjardins  
Montréal  
(Québec) H5B 1H1

Bâtiment et travaux  
publics (construction),  
transport et  
entreposage,  
industrie des aliments  
et des boissons,  
industrie du textile  
Télé. : 514 906-3112

Commerce, fabrication  
d'équipement  
de transport,  
administration  
publique,  
enseignement,  
imprimerie  
Télé. : 514 906-3233

Services médicaux  
et sociaux, services  
commerciaux et  
personnels, fabrication  
de produits en métal  
Télé. : 514 906-3510

**LANAUDIÈRE**  
432, rue De Lanaudière  
Case postale 550  
Joliette  
(Québec) J6E 7N2  
Télé. : 450 752-2602

**LAURENTIDES**  
6<sup>e</sup> étage  
85, rue De Martigny O.  
Saint-Jérôme  
(Québec) J7Y 3R8  
Télé. : 450 431-4330

**LAVAL**  
1700, boul. Laval  
Laval  
(Québec) H7S 2G6  
Télé. : 450 629-0147

**LONGUEUIL**  
25, boul. La Fayette  
Longueuil  
(Québec) J4K 5B7  
Télé. : 450 442-6375

**MAURICIE ET  
CENTRE-DU-QUÉBEC**  
Bureau 200  
1055, boul. des Forges  
Trois-Rivières  
(Québec) G8Z 4J9  
Télé. : 819 372-3255

**OUTAOUAIS**  
15, rue Gamelin  
Case postale 1454  
Gatineau  
(Québec) J8X 3Y3  
Télé. : 819 778-8698

**SAGUENAY-  
LAC-SAINT-JEAN**  
Place-du-Fjord  
901, boul. Talbot  
Case postale 5400  
Chicoutimi  
(Québec) G7H 6P8  
Télé. : 418 696-9957

**SAINT-JEAN-  
SUR-RICHELIEU**  
145, boul. Saint-Joseph  
Case postale 100  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
(Québec) J3B 6Z1  
Télé. : 450 359-8831

**VALLEYFIELD**  
9, rue Nicholson  
Salaberry-de-Valleyfield  
(Québec) J6T 4M4  
Télé. : 450 377-8228

**YAMASKA**  
2710, rue Bachand  
Saint-Hyacinthe  
(Québec) J2S 8B6  
Télé. : 450 773-8126

**SERVICE DES  
COMPTES MAJEURS  
ET DES MUTUELLES  
DE PRÉVENTION**  
Bureau 381  
524, rue Bourdages  
Case postale 1200  
Succursale Terminus  
Québec

(Québec) G1K 7E2  
Télé. : 418 266-4653

7<sup>e</sup> étage  
1199, rue De Bleury  
Case postale 6056  
Succursale Centre-ville  
Montréal  
(Québec) H3C 4E1  
Télé. : 514 906-2961

NAVIGUEZ AVEC ASSURANCE!  
[www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca)

